

# Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 30%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	26	469	362	224	25
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	138	83	83	11

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	325	260	156	19	76 %
			Masculin	144	102	68	6	24 %
			<b>Total</b>	<b>469</b>	<b>362</b>	<b>224</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	92	54	54	8	72,7 %
			Masculin	46	29	29	3	27,3 %
			<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>83</b>	<b>83</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	94	42	24	1	4 %
				AB	176	150	114	16	64 %
				B	134	121	78	6	24 %
				TB	42	40	6	2	8 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>449</b>	<b>354</b>	<b>222</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	8	5	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			bac	AB	2	0	0	0		
				B	4	2	1	0		
				TBF	1	0	0	0		
				<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0		
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
					Sans mention	44	20	20	3	27,3 %
					AB	51	30	30	5	45,5 %
					B	29	22	22	2	18,2 %
					TB	13	11	11	1	9,1 %
					<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>83</b>	<b>83</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	334	274	186	22	88 %
			En réorientation	103	69	32	3	12 %
			Non scolarisés	13	5	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	11	8	1	0	0 %
			Autres	8	6	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>469</b>	<b>362</b>	<b>224</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	120	75	75	9	81,8 %
			En réorientation	14	7	7	2	18,2 %
			Non scolarisés	4	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>83</b>	<b>83</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	165	121	70	7
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	137	113	78	9
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	66	60	35	6
			Autres doublettes	66	52	35	3
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	68	47	47	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	67	34	34	5
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*



**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38 %	35 %	32,1 %	28 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31,6 %	32,7 %	35,8 %	36 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	15,2 %	17,3 %	16,1 %	24 %
		Autres doublettes	15,2 %	15 %	16,1 %	12 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5865)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	50,4 %	58 %	58 %	54,5 %
		Autres doublettes	49,6 %	42 %	42 %	45,5 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	La modélisation à partir des notes des matières scientifiques, du français et de l'anglais, de 1ère et terminale (ou du supérieur si réorientation), des épreuves anticipées du Baccalauréat, génère une note "Dossier" résumant les résultats du candidat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir une culture et des bases scientifiques - Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique - Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.	Bulletins Fiche Avenir Bac (appréciations professeurs)	Complémentaire
Savoir-être	Implication personnelle et esprit d'équipe	Appréciations professeurs fiche avenir Activités Projet de formation motivé	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé Activités Centres d'intérêt	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le champ d'activité	Projet de formation motivé Activités Centres d'intérêt	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

#### Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

#### Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

### **Série ST2S**

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Le traitement algorithmique a été complété par une consultation humaine de l'ensemble des dossiers, par les membres de l'équipe pédagogique. Notamment, les activités, les centres d'intérêts et les lettres de motivations ont été appréciées. Les projets professionnels ont été examinés en regard des finalités de la formation, ainsi que les appréciations des bulletins de 1ère et de terminale, ainsi que la fiche avenir. Cet examen a conduit à des modifications de classement.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats de 1ère et terminales des disciplines scientifiques sont des éléments importants.

Renseignez-vous sur notre formation, en participant aux Portes Ouvertes, en visitant des cours (« M'essayer, c'est m'adopter »), en échangeant avec des enseignants (Forums et salons) et en consultant les fiches descriptives de notre formation sur le site internet de l'IUT d'Angers-Cholet.

Vérifier la cohérence entre notre formation, votre projet professionnel et votre éventuel projet de poursuite d'études après l'IUT. Votre lettre de motivations sera examinée avec attention.

**Signature :**

Patrice MANGEARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. Angers-Cholet -

Site d'Angers